



Saison 2023/2024

Photographie

à coller

Formation Diplôme d'Instructeur Fédéral Fiche de candidature

ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE FORMATION

Département de la Somme

Responsable de la formation DIF : Jason HARDY
Dates de la **Formation** : **16 & 17 Mars 2024**
20 & 21 Avril 2024
Lieu de la formation :
Date limite d'inscription : 31 Janvier 2024

État Civil

Nom : Nom d'usage : Sexe : M / F
Prénoms :
Date de naissance : / / Pays de naissance :
Ville de naissance (avec code postal obligatoire) :
Nationalité :
Profession :
Adresse permanente :
Code Postal : Ville :
Tél. : Portable :
E-mail :

Situation

Numéro de licence : Numéro d'affiliation du club :
Discipline : Grade :
Responsabilités associatives :
Responsabilités fédérales :

Mode de règlement

Coût de la formation : **250 € (150€ pour les titulaires du DAF)**
(chèque à l'ordre du **Comité Départemental de la Somme de Karaté**)
Numéro de chèque : Banque :
Nom de l'émetteur du chèque :



Saison 2023/2024

Pièces obligatoires à joindre au dossier

- 1 copie de la [carte nationale d'identité](#) (recto et verso) - être âgé au moins de 18 ans
- 1 copie du diplôme de grade du [1^{er} dan minimum](#)
- 1 copie de la [licence fédérale](#) de l'[année en cours](#)
- 1 copie du [PSC1](#) ou diplôme de secourisme équivalent [en cours de validité](#)

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier et demande au jury d'admission d'examiner ma candidature à l'entrée en formation au Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Fait à :, le :

Signature

Le dossier de candidature dûment complété, doit obligatoirement être accompagné de toutes les pièces à joindre.

Il devra être envoyé à l'adresse suivante :

Comité Départemental de la Somme de Karaté
Secrétariat de Picardie de Karaté
BP 138
02103 SAINT-QUENTIN